

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

-----  
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du lundi 11 mai 2026

Date de publication : 20/05/26



L'an deux mil vingt-six le onze mai à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 4 mai 2026, se sont rassemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Stéphane BAUDRY, Président, Laurent DUPUIS, Gaël JOSEPH, Nathalie LIEVENS, Nathalie PETRAULT, Céline RIVOLET, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Morgane SEMERDJIAN, Sylvie VIVIER, Mathieu BRONDEAU, Patricia CARRE, Véronique COTILLON, Nicolas FIQUET, Marie NAUDIN, Pierre-Michel PIED, Hélène SAINT-LARY

Excusés et Pouvoirs : Frédéric BOURGET, Christine HEINTZ, Jean-Luc BARBIER, Catherine PELAUD, Catherine PICHOT

Secrétaire de séance : Morgane SEMERDJIAN



**Délibération N° 10-05-2026**

**CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LA CROIX D'HERVAULT - TARIFS HEBERGEMENT 2026**

Le Président rappelle à l'Assemblée que par autorisation du Département, le Conseil d'administration peut délibérer sur l'évolution des tarifs hébergement.

Monsieur Le Président propose une évolution pour 2026 au-delà du taux directeur de 0,86% fixé par arrêté et relatif aux prix des prestations d'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées. En effet, la situation financière de l'Ehpad nécessite de travailler tant sur les dépenses que sur les recettes. De plus, il est proposé un taux d'augmentation différent selon l'année d'entrée dans l'établissement afin de tendre vers une harmonisation des tarifs sous 2 à 3 ans.

Ces propositions d'évolution ont été présentées au Conseil de Vie Sociale, réuni en janvier, qui a émis un avis favorable.

Une demande de dérogation a été adressée au Département qui a fait part de son accord par courrier du 13 mars 2026 pour l'application des tarifs proposés au-delà du taux directeur.

Ainsi, les tarifs proposés à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026 sont les suivants :

**Tarifs journaliers des résidents entrés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 hors aide-sociale**  
(Taux d'augmentation de 4%)

	<b>Tarifs 2026</b>	Tarifs 2025
Chambre à 1 lit sans douche	62,76€	60,34€
Chambre à 1 lit avec douche	62,76€	60,34€
Chambre à 2 lits	61,35€	58,99€

**Tarifs journaliers des résidents entrés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 hors aide-sociale et le 31 janvier 2024**

(Taux d'augmentation de 4%)

	<b>Tarifs 2026</b>	Tarifs 2025
Chambre à 1 lit sans douche	66,55€	63,99€
Chambre à 1 lit avec douche	70,15€	67,45€
Chambre à 2 lits	64,56€	62,08€

**Tarifs journaliers des résidents entrés après le 1<sup>er</sup> février 2024 hors aide-sociale**

(Taux d'augmentation de 2%)

	<b>Tarifs 2026</b>	Tarifs 2025
Chambre à 1 lit sans douche	67,75€	66,43€
Chambre à 1 lit avec douche	71,42€	70,02€
Chambre à 2 lits	65,72€	64,43€

**Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE**

- **VALIDE** les tarifs hébergements hors aide-sociale applicables au 1<sup>er</sup> juin 2026 présentés ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document à intervenir dans le règlement de ce dossier.

Le Président,  
Stéphane BAUDRY



Le secrétaire de séance,  
Morgane SEMERDJIAN

